



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le sort des étudiants, notamment ceux de l'outre-mer basés à l'étranger.

Question écrite n° 28938

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor interpelle M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le sort des étudiants, notamment ceux de l'outre-mer basés à l'étranger. À l'occasion de son allocution du 13 avril 2020, le Président de la République a annoncé que « Les étudiants les plus précaires, vivant parfois loin de leur famille, en particulier lorsque celles-ci viennent d'outre-mer, seront aussi aidés ». Cette annonce ne peut qu'être accueillie favorablement ! Dans son discours, le Président de la République affirme ne pas vouloir creuser les inégalités entre élèves. Ce même principe doit s'appliquer pour les étudiants ultramarins, qu'ils soient basés en France ou à l'étranger. La plateforme www.outremerssolidaire.gouv.fr permettra de recenser les besoins des étudiants à travers un questionnaire et de mieux accompagner leur retour. Les contours de ce dispositif ont été annoncés le lundi 20 avril 2020 par la ministre des outre-mer. Néanmoins, il ne s'adresse pas aux jeunes basés hors de France. En effet, il n'est pas fait mention des étudiants ultramarins vivant à l'étranger. Or la plateforme pourrait aussi permettre de les identifier et d'envisager des mesures spécifiques les concernant. Il pense notamment à ceux qui sont au Canada dans la mesure où les collectivités d'outre-mer, de Martinique et de Guadeloupe notamment, ont des conventions avec des universités du Québec. Il y aurait près d'une trentaine de martiniquais concernés éprouvant des difficultés à rentrer en Martinique. L'attente devient insoutenable pour ces jeunes et leur famille qui espèrent un rapatriement rapide. Il l'alerte sur l'urgence de certains cas et lui demande quelles dispositions le Gouvernement entend prendre pour débloquer la situation de ces étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28938

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3075

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)